



CENTRE COMMERCIAL "AU MILAVY"

AVENCHES - VD

Maître de l'ouvrage

HRS Hauser Rutishauser Suter SA
Entreprise générale
Konstanzerstrasse 9
8280 Kreuzlingen

Entreprise générale

HRS Hauser Rutishauser Suter SA
Route de Beaumont 6
1700 Fribourg

Chef de projet :
Christophe Huber

Architectes

Projet architectural :
Grin Architectes
Architecture et urbanisme SA
Place St-Etienne 1
1510 Moudon

Arco
Architecture et Conseils SA
Avenue de Traménaz 29
1814 La Tour-de-Peilz

Ingénieurs civils

Génie-civil et structure BA:
Chardonnet et Corminboeuf
Ingénieurs Conseils SA
Route des Vuarines 7
1564 Dombidier

Bureaux techniques

Electricité / Lustrerie
Protection foudre / MCR
Sonorisation / Effraction :
Betelec SA

Route André-Piller 33C
1762 Givisiez

Chauffage / Ventilation
Sanitaire / Sprinkler :

D. Jaquier
Rte de la Glâne 15
1700 Fribourg

Géotechnique
Infiltration des eaux de pluie
suivi environnemental :
Terraplan Ingénieurs Sàrl
Rue des Platanes 31
1752 Villars-sur-Glâne

Sécurité
Hautle Anderegg & Partner AG
Chasseralstr. 15
3178 Bösingen

Géomètres

Jean-Paul Parisod SA
Place de l'Eglise 4
1580 Avenches

Coordonnées

"Au Milavy"

Conception 2002 - 2003

Réalisation 2003 - 2004

Photos

Volumes simples et exécution classique: le bâtiment répond clairement aux exigences de sa fonction.



Situation - Programme

Quatorze enseignes sous un même toit. Destiné au bassin de chalandise de la Haute-Broye, le centre commercial est implanté à Avenches, sur un terrain plat de 31'593 m², à la géométrie équilibrée.

Cette nouvelle construction intègre un plan de quartier approuvé en 1995 et se base sur une autorisation délivrée en juillet 2003. Fin mars 2004, après huit mois seulement de travaux, le centre était inauguré, offrant quatorze enseignes dans un volume SIA de 59'500 m³, les surfaces de vente de 6'320 m² s'inscrivant dans un programme qui comprend au total 8'224 m² de surface brute de planchers. Voulu simple et attrayant, le centre répond aux habituelles critères fixés pour ce type de construction: accès de plain-pied, larges dégagements et circulations intérieures, surfaces de parage attenantes et proximité d'un réseau de desserte performant.

Projet

Mise en évidence de la zone d'accueil. Le bâtiment ne comprend qu'un rez-de-chaussée, auquel s'ajoute toutefois une mezzanine.



Voulu clair et accueillant, il est partagé par un mall de desserte, spacieux et éclairé naturellement par une série de lanternes disposés en toiture.

La construction se manifeste sous la forme d'un volume simple aux lignes nettes, doté d'un toit plat sur lequel le minéral prédomine.

Les façades sont fermées et, réalisées en tôle d'aluminium sur cassettes isolées, elles présentent un aspect attrayant, notamment dû aux choix d'une teinte sobre et d'un profil de tôle dont les marques longitudinales contribuent à définir la forme générale du bâtiment.

En tête, côté accès et accueil, le volume d'entrée est doté de façades en lames de sapin disposées horizontalement. Elles composent une surface agréable à l'œil et permettent de démarquer de façon heureuse cette partie du bâtiment par rapport aux espaces commerciaux. Ces derniers représentent la majeure partie du projet, puisque seuls 218 m² sont consacrés aux locaux administratifs et 240 m² aux locaux techniques indispensables. Les options constructives choisies permettent de satisfaire aux exigences techniques et qualitatives, tout en offrant des conditions de réalisation compatibles avec le planning serré fixé par le maître de l'ouvrage.

On a ainsi pu construire sur un sol stabilisé et appuyer les structures sur des fondations isolées sous piliers.





La structure métallique est dotée de pannes avec tirants intérieurs de sous-tension et la couverture en tôle profilée est étanchée par une membrane monocouche. Ce type de construction induit l'installation d'un réseau étendu d'extinction automatique, les autres caractéristiques techniques des systèmes CVSE adoptés répondant également aux standards ordinaires de tels ouvrages. Le chauffage est alimenté au gaz naturel et

la chaleur de la production de froid commercial est récupérée. Ventilation, chauffage et refroidissement sont produites par installation "Roof-top" disposée en toiture. A l'extérieur, un giratoire et une route d'accès sont créés pour permettre aux camions de longer la parcelle avant d'arriver à la zone de déchargement. Des plantations de tilleuls agrémentent la zone de parking, forte de 350 places.



Caractéristiques

Surface du terrain:	31'593 m ²
Surface brute de planchers :	8'224 m ²
Emprise au rez :	7'950 m ²
Volume SIA :	59'500 m ³
Coût total :	20'000'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC 2):	152.-
Places de parc extérieures:	350 pl.

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassements - Maçonnerie
Béton armé
Aménagements extérieurs

GRISONI-ZAUGG SA
Rue de la Condémine 60
1630 Bulle

Chauffage - Ventilation

Paul WIRZ SA
Chemin de Montelly 78
1007 Lausanne

Echafaudages

TUBAX SA
Essert du Bois 1
1740 Neyruz

Construction en acier
Façades - Vitrages - Etanchéité

HEVRON SA
Constructions métalliques
Rue de l'Avenir 13
2852 Courtételle

Installations électriques

Etablissements Techniques
FRAGNIERE SA
Rte de Riaz 3
1630 Bulle

Parois suspendues
Portes anti-feu
Escaliers

Serrurerie Hervé CORMINBOEUF
Rte d'Avenches
1564 Domdidier

Eclairage

ZUMTOBEL STAFF SA
Ch. des Fayards 2
ZI Ouest B
1032 Romanel-sur-Lausanne

Plâtrerie

CLÉMENT Peinture SA
Karrweg 8
1700 Fribourg

MCR - Régulation numérique
Gestion technique centralisée

PROMAT SA
Rte de l'Industrie 13
1754 Rosé

Signalisation verticale

L. ELLGASS SA
Rte de Renens 5
1030 Bussigny-près-Lausanne

Installations Sprinkler
et exutoire de fumée

DES Systèmes de sécurité SA
Ch. du Raffort
1032 Romanel-sur-Lausanne